



COMMUNIQUÉ DE PRESSE FEDEREC

Paris, le 4 avril 2019

1^{ère} ÉDITION DES TROPHÉES INNOVATION RECYCLAGE

4 projets innovants récompensés

Premiers Trophées spécifiquement ciblés sur le recyclage, les **TROPHÉES INNOVATION RECYCLAGE** sont nés de la rencontre entre la sphère publique et la sphère économique dans l'intérêt commun de faire de la France un État exemplaire sur la scène internationale en termes d'économie circulaire. Ils ont pour objectif de faire émerger des projets innovants permettant d'améliorer la collecte, le tri ou encore le traitement des déchets et la commercialisation des Matières Premières issues du Recyclage.

La cérémonie de remise des **TROPHÉES INNOVATION RECYCLAGE**, placée sous le Haut-Patronage du Président de l'Assemblée nationale, s'est déroulée mardi 2 avril à l'Assemblée nationale et a dévoilé les lauréats en présence des parrains de l'événement : Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC et Jean-François CESARINI, député LREM du Vaucluse, et des co-présidents du jury : Audrey PULVAR et Arnaud LEROY, Président de l'ADEME.

Parmi les 28 candidats en lice, 8 dossiers avaient été présélectionnés par un comité d'experts (*liste en fin de communiqué*), répartis en 3 catégories : Innovation Numérique, Innovation Technologique, Innovation Académique. Un prix *Coup de Cœur du Jury* a également été décerné.

INNOVATION NUMÉRIQUE

Projets nominés : Recyclage VR, #TousCollecteurs, PAPREC & Click

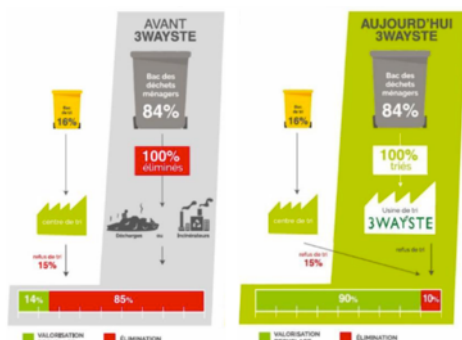
Le prix de l'Innovation Numérique a été attribué à **#TOUSCOLLECTEURS**, une application smartphone basée sur le Nudge, une technique ayant pour objectif d'orienter les individus vers un comportement souhaité. **#TOUSCOLLECTEURS** repose sur un système qui incite au tri et à la collecte des déchets et favorise ainsi un comportement responsable (géolocalisation des points de collecte, gamification, obtention d'une récompense lorsque l'on ramène ses déchets en point de collecte, etc.).



INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Projets nominés : Axibio, Recyfish, 3WAYSTE

Le Trophée de l'Innovation Technologique a été remis à **3WAYSTE**, une start-up basée au Puy-en-Velay (Haute-Loire), qui a développé un procédé breveté de tri des déchets des ordures ménagères résiduelles (OMR) permettant ainsi de réduire de 90% la quantité de déchets ménagers enfouis ou incinérés. Partant du constat que les solutions actuelles ne sont

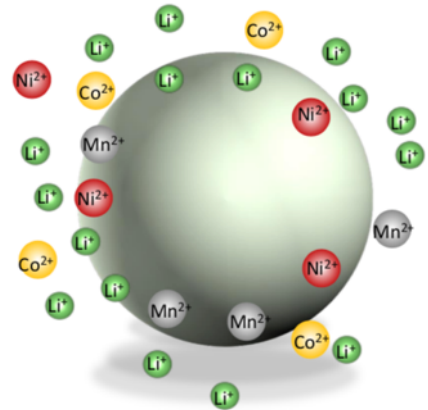


plus suffisantes pour faire face à la quantité croissante de déchets ménagers, 3WAYSTE valorise les ressources contenues dans nos poubelles grâce à un système de tri innovant composé d'ouvre-sacs capables de trier l'intégralité des déchets ménagers, puis de machines de séparation en 3 voies selon le type de déchets et d'un procédé de compostage unique, passant ainsi de 85% de déchets éliminés à seulement 10%.

INNOVATION ACADÉMIQUE

Projets nominés : Liten (CEA Tech), Neutramiante

Le prix de l'Innovation Académique a récompensé **Liten** pour sa solution de récupération des métaux critiques des batteries Lithium-Ion reposant sur des mécanismes chimiques originaux pour des procédés efficaces. Considérant le recyclage des batteries Li-Ion comme un véritable enjeu pour la transition énergétique, Liten a mis en œuvre un procédé de recyclage permettant une réduction considérable des effluents de 40%, le nombre d'étapes de 35% et la quantité de réactifs chimiques inhérents à ce processus de 40%, en combinant notamment deux étapes (la séparation du manganèse et l'extraction des autres éléments) complexes et coûteuses sur le plan environnemental et économiques.



PRIX COUP DE CŒUR DU JURY



Le prix *Coup de Cœur du Jury* a été décerné à **Nevada**, un procédé breveté non-polluant, scientifiquement reconnu et économiquement viable développé par la société Neutramiante, qui consiste en la neutralisation et la valorisation des déchets d'amiante. La quasi-totalité des déchets d'amiante sont aujourd'hui encore enfouis, faute de technologie adaptée à leur traitement, ce qui représente entre 300 000 et 500 000 tonnes par an (*source : BRGM*). Transformer un produit toxique polluant en un produit dépolluant, tel est le défi relevé par Neutramiante via des procédés physico-chimiques qui visent à éliminer définitivement les déchets d'amiante, à valoriser la matière solide inerte obtenue en produits de dépollution ainsi que la solution liquide contenant le magnésium constituant l'amiante. Cette solution évite l'enfouissement des déchets d'amiante ou la vitrification, seules techniques actuellement existantes.



- LES PROJETS CANDIDATS -

RecyclageVR, Squarly, Paprec&Click, INEX, O-Dechet, Fripeur le Dauphin, #Touscollecteurs, Perivalor, Appulz, Neutramiante, Max-Ai, Rob'Inn, Recyfish, 3wayste, Clip it, Triveo, Axibio, 3B emballage, Ligne de décapage ultra haute pression GDE, Environnement recycling, Les granulés d'Arc en Ciel Recyclage, Biorengaz, Méthaniseur domestique éco-citoyen, Liten, Alert Gasoil, Saphygate G, Blueset, Step one.

- MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS -

- Marine GLON, Responsable d'investissement au sein de Supernova Invest
- Guillaume AYNE, Délégué national du réseau PEXE
- François MUDRY, Président d'IRT M2P et de Metafensch
- Christian TRAISNEL, Directeur général de Team2
- Charles-Antoine SCHWERER, Directeur des études chez Asterès
- Jacques MEHU, Directeur scientifique de PROVADEMSE
- Salim DERROUCHE, chargé projets et innovation au sein d'AXELERA
- Carine PELEGRIN, Représentante de l'académie Versailles
- Jean-Luc PETITHUGUENIN, Vice-Président de FEDEREC
- Florent COLON, Président de PRAXY
- Nicolas BEQUAERT, Président de la Commission Prospective et Innovation de FEDEREC
- Manuel BURNAND, Directeur Général de FEDEREC

- MEMBRES DU JURY -

Le jury est co-présidé par Audrey PULVAR et par Arnaud LEROY, Président de l'ADEME.

Le comité d'experts est membre du jury.

- Jean-François CESARINI, Député du Vaucluse et parrain des TROPHÉES
- François-Michel LAMBERT, Député des Bouches-du-Rhône
- Eric DIARD, Député des Bouches-du-Rhône
- Jean-Pierre VIGIER, Député de Haute-Loire
- Philippe KUNTER, Directeur du développement durable et RSE de Bpifrance
- Paul SIMONDON, Adjoint au Maire de Paris en charge de la propreté et de la gestion des déchets
- Jean HENIN, Directeur général de Pellenc
- Pierre-André PAYERNE, Directeur général d'Aktid
- Myriam CHAUVOT, Les Echos
- Sylvia BARON, Déchetcom
- David ASCHER, Actu-Environnement
- Martine CHARTIER, Profession Recycleur
- Catherine MONCEL, l'Echo Circulaire
- Myrtille DELAMARCHE, L'Usine Nouvelle
- Mathieu FITAMANT, Recyclage et Récupération
- Jean-Philippe CARPENTIER, Président de FEDEREC

#TrophéesInnovationRecyclage



FEDEREC, la Fédération Des Entreprises du Recyclage

FEDEREC est le syndicat professionnel des entreprises du recyclage.

Cette industrie représente : 1 100 entreprises du recyclage, 9,05 Mrd€ d'euros de CA ; 521 M€ d'investissements, 28 356 emplois directs et non délocalisables, dont 87% de CDI, 105 Mt de matières collectées, 22,5 Mt d'émissions de Co2 évité (*Source : Observatoire statistique de FEDEREC).

Contacts presse : Agence Profile : 01 56 26 72 00 |
ochabbert@agence-profile.com –
achailou@agence-profile.com